



## transformation et agrandissement du groupe scolaire Corsier

Route de Corsier 20 - Corsier - Genève



**maître d'ouvrage**  
Commune de Corsier

**architecte**  
atelier d'architecture  
Jacques Bugna

**type de concours**  
concours ouvert  
en procédure sélective  
à 1 degré

**programme**  
transformation et  
agrandissement du groupe  
scolaire

**sbp** 2'500 m<sup>2</sup>

**volume SIA** 11'500 m<sup>3</sup>

**conception**  
2021

### Nouvelle centralité

A la croisée du village, de la zone de villas et du nouvel écoquartier Prés-Grange, le groupe scolaire de Corsier s'identifie comme un lieu « charnière ». En ce sens, cette centralité s'exprime également dans la nouvelle composition urbaine exprimée par le projet. Notre réflexion s'appuie sur la reconnaissance du lieu comme pôle d'attractivité de la commune, tant au niveau culturel que social. L'esplanade devant l'entrée de la salle polyvalente devient la « place du village ». Les nouveaux pavillons s'organisent autour de cette nouvelle place, devenant ainsi un espace extérieur structuré et contenu, lieu d'échange et de partage, depuis lequel on accède aux différents bâtiments. La réalisation de la deuxième étape, constituée notamment de la nouvelle salle de gymnastique et du parking souterrain, se présente comme la pièce d'achèvement du nouveau maillage ainsi constitué. L'ensemble du programme est intégré à ces nouvelles structures, permettant ainsi de libérer complètement les anciens bâtiments situés de l'autre côté de la route, offrant ainsi à la commune la perspective d'un développement futur.

### Reconnaissance et évolutivité

Dans un premier temps, le projet propose de reconnaître les qualités intrinsèques des espaces existants en leur apportant, par des modifications mineures, une meilleure fonctionnalité. Dans un second temps, la proposition consiste à créer, par le biais de nouvelles structures, des espaces distincts et indépendants, mais néanmoins connectés. De plus, la nouvelle « place du village » offre un accès de plain-pied aux entrées de chaque bâtiment. Pour l'étape 1 (2021-2025), la salle polyvalente conserve son rôle de salle de gymnastique de l'école primaire. Cependant, elle récupère des espaces de rangements nécessaires à sa double fonctionnalité. Pour l'accueil du public, son accessibilité pour les personnes à mobilité réduite est améliorée. Depuis le nouveau sas d'entrée, l'ascenseur existant permet d'atteindre l'ensemble des locaux. Un nouveau groupe sanitaire est aménagé dans le prolongement de la zone des pas perdus surplombant les gradins. Par son implantation, le pavillon des activités parascolaires offre une connexion à l'accès livraisons actuel. Quelques aménagements au rez inférieur du bâtiment existant permettent ainsi à la fois de desservir la cuisine scolaire du nouveau pavillon, mais également d'offrir un accès de service aisé pour la salle polyvalente.

Le nouveau pavillon des classes, avec son accès sur la place, abrite les espaces complémentaires nécessaires au groupe scolaire. Depuis la place, il se lit comme un volume indépendant.

Dans le prolongement de la salle polyvalente, au niveau de la place, est aménagée une nouvelle entrée au bâtiment scolaire existant. La bibliothèque est installée en prolongement de cette entrée, en lieu et place des anciens locaux dévolus aux activités parascolaires. Au rez inférieur, une nouvelle entrée commune aux deux pavillons scolaires offre un accès direct au préau.

### Cohésion paysagère

La reconnaissance des qualités paysagères du site est également de mise. L'accès au site depuis le village se fait à travers le mail existant, bordé par le pavillon des activités parascolaires. La place du marché, très bien située, est conservée et garde ainsi son affectation. La « place du village », bien qu'essentiellement minérale, est aménagée de zones d'attente et de détente à caractère plus végétal. Ces aménagements contribuent à dessiner les parcours qui mènent aux différents bâtiments.

A l'Est du groupe scolaire, l'arborescence est fortement renforcée ; non seulement elle constitue « une épaisseur verte » qui structure le corridor biologique, mais elle crée également une intimité et une fraîcheur bien venue au profit du préau. La proposition d'une implantation de type pavillonnaire est à l'échelle du lieu et offre la perméabilité nécessaire au site. Elle garantit un accès aisé, aussi bien depuis le village que depuis le secteur Est de la commune.

